

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALGORGE

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011

Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille onze, et le vingt-neuf septembre à vingt heure et trente minutes,
Le Conseil Municipal de VALGORGE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard BONIN,

Présents : Mr Bernard BONIN, Mmes Mireille DUVERNOIS, Elsa LAMARCHE,
Pascale MANFREDI-VIELFAURE, Christelle MONTEREMAL, Claudie SEVEYRAC,
Elisabeth SEVEYRAC, Mrs André JOUVE, Michel DEGUILHEN, Luc PERRIER

Absents excusés: Mme, Henrika LEIBBRAND,

Secrétaire de séance : Mireille DUVERNOIS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

*Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 19 septembre 2011 qui est
approuvé à l'unanimité*

FIXATION TARIF DEPLACEMENT CARAVANE

Monsieur le Maire indique que les employés communaux sont régulièrement amenés à déplacer des caravanes
du camping municipal au lieu de gardiennage d'hiver, La Rena.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par sept voix pour et 3 voix contre :

- **Fixe** à 50 € le tarif d'un déplacement de caravane

LOYER CABINET MEDICAL

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 10 janvier 2011, le Conseil Municipal a décidé de
mettre à disposition gratuite pendant une période d'un an les locaux du cabinet médical, afin de contribuer à
l'amélioration de la présence du médecin sur le territoire communal.

Il indique que la nouvelle organisation de la présence médicale est en place ; Monsieur le Docteur FLORIVAL
a décidé de cesser son activité de propharmacie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de rétablir le loyer du cabinet médical à compter du 1^{er} octobre 2011 pour un montant de 271 €
par mois.

**AEP- ASS. M49 - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE –
INTERCONNEXION DE L'ESTRADE**

M. le Maire rappelle que nous avons obtenu lors de la commission du Conseil Général « Cévennes Pays des Vans » du 14 septembre 2011, une subvention complémentaire de 15 600 €, concernant les travaux de l'interconnexion de l'Estrade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** cette subvention.

PROJET PHOTOS-CHOIX DU PHOTOGRAPHE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a lancé un appel à projets pour constituer une banque de photos de la commune (habitants, paysages, activités...) et réaliser une exposition lors de l'inauguration de la salle polyvalente.

Après analyse des offres par la Commission Culture, celle-ci propose la photographe Séverine Baur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Retient** la proposition de Madame Séverine BAUR pour un montant total de 6 500,00 € (Six mille cinq cents euros)
- **Mandate** Monsieur Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.